

II-E. SYNTHESE DES SENSIBILITES PATRIMONIALES ET PAYSAGERES

Unité de paysage	Organisation	Perceptions visuelles	Patrimoine protégé	SENSIBILITES
LES PLATEAUX ONDULES DE NOGENT A PERUSSE	<ul style="list-style-type: none"> -> ensemble complexe de plateaux et de vallées naissantes -> alternance de grandes forêts et d'ouvertures cultivées -> des lieux de vie implantés sur de petits sites bâtis précis (côte, commet, butte ...) 	<ul style="list-style-type: none"> -> larges vues et panoramas -> les champs de vision sont souvent limités à quelques kilomètres depuis les lieux de vie par des horizons boisés -> quelques sites bâtis en point haut offrant des vues dégagées (Mandres-la-Côte, Ageville) 	<ul style="list-style-type: none"> -> peu d'édifices et de sites protégés -> pour les sites en covisibilité théorique avec le SE, pas de sensibilité particulière car peu de covisibilité ou d'intervisibilité /SE 	<p>Sensibilités paysagères faibles pour les paysages car les champs de vision sont circonscrits à des clairières par des horizons boisés.</p> <p>Sensibilités paysagères faibles car les parcs éoliens existants sont lisibles au 1er plan devant le SE.</p> <p>Sensibilités patrimoniales nulles.</p>
LES PLATEAUX DE LANGRES	<ul style="list-style-type: none"> -> un plateau peu habité -> les quelques villages sont installés à la naissance des combes -> le site de Langres est la figure de proue de cette unité, jouant un rôle de repère paysager et géographique de 1er ordre 	<ul style="list-style-type: none"> -> des paysages ouverts depuis les secteurs de plateaux -> des rebords de plateaux boisés limitant les vues vers le SE -> le sites en promontoire de Langres offre les perceptions visuelles les plus impressionnantes sur un vaste territoire et sur le site d'étude 	<ul style="list-style-type: none"> -> peu d'éléments protégés car cette unité est présente à la marge de l'aire d'étude éloignée -> le site de Langres concentre un nombre très important d'éléments protégés (religieux, militaire ...) et fait l'objet d'une forte reconnaissance. 	<p>Sensibilités paysagères et patrimoniales faibles pour l'unité paysagère dans sa globalité. Mais ces sensibilités sont plus marquées concernant le site de Langres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilités faibles à nulles en termes de covisibilité avec le SE pour les différents édifices protégés du coeur de ville, - sensibilités fortes depuis les remparts en termes de covisibilité avec le SE (vues panoramiques directes) => à prendre en compte dans la composition du projet éolien. - sensibilités faibles en termes d'intervisibilité du site de Langres avec le SE.
LES COLLINES ET LACS DE LANGRES	<ul style="list-style-type: none"> -> il s'agit du cadre paysager visible depuis les remparts de Langres -> des petits plateaux arrondis délimitant d'amples plaines herbeuses ponctuées d'arbres et de haies -> de grands lacs et réserves d'eau apportent une qualité paysagère supplémentaire 	<ul style="list-style-type: none"> -> une alternance de champs de vision ouverts et fermés en fonction des dénivelés (alternance de plateaux ondulés et de vallons herbagers) -> dans les champs de vision dégagés, le site de Langres crée un repère paysager parfois en intervisibilité lointaine avec le SE 	<ul style="list-style-type: none"> -> de nombreux sites et édifices protégés, souvent sans relations de covisibilité ou d'intervisibilité avec le SE -> pour les sites en covisibilité théoriques, les sensibilités sont nulles car l'éloignement est important ou les champs de vision limités 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilités patrimoniales liées aux édifices protégés de l'unité paysagère = faibles - Sensibilités paysagères liées à l'intervisibilité du site de Langres et du SE = faibles car atténuées par l'éloignement mais à prendre en compte dans la composition du projet éolien.

NB : SE = Site d'Etude

SENSIBILITE FORTE

SENSIBILITE MODEREE

SENSIBILITE FAIBLE

II - CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

II-E. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PATRIMONIALES ET PAYSAGÈRES

Unité de paysage	Organisation	Perceptions visuelles	Patrimoine protégé	SENSIBILITES
LA PLAINE ET LES COLLINES DE LA VINGEANNE	<ul style="list-style-type: none"> -> très faible proportion de l'unité paysagère présente dans l'aire d'étude éloignée -> une plaine au pied de Langres, ourlée de coteaux très festonnés, s'organisant en collines successives -> les villages sont entourés de lisières arborées assurant une transition avec l'espace agricole 	<ul style="list-style-type: none"> -> peu de vues dégagées vers le SE depuis la plaine ondulée elle-même -> à l'inverse, des vues panoramiques largement ouvertes sur les côtes 	<ul style="list-style-type: none"> -> seul le fort de Cognelot à Chalin-drey fait l'objet d'une protection. Il est situé en point haut, protégeant Langres. La vue y est dégagée vers le SE mais la sensibilité limitée par l'éloignement. 	<p>Sensibilités plutôt faibles car l'éloignement est important. Point de vigilance lié à l'inter-visibilité potentielle entre le site de Langres, en situation de promontoire, et le SE.</p>
LE BASSIGNY	<ul style="list-style-type: none"> -> un plateau agricole ample et ouvert -> de grands reliefs ponctuent l'horizon et servent d'accroche à des sites bâtis -> un réseau de structures végétales donne une échelle humaine à ces paysages 	<ul style="list-style-type: none"> -> de très grands et vastes champs de vision dans lesquels se trouve le SE -> des silhouettes bâties se détachent sur des côtes dominant le plateau du Bassigny -> des perceptions visuelles franches le long des axes de circulation rectilignes 	<ul style="list-style-type: none"> -> de nombreux éléments de patrimoine protégés (églises principalement) -> des sensibilités globalement faibles à nulles car absence de covisibilité ou intervisibilité (peu de dénivelés et présence de structures végétales autour des villages) 	<p>Des champs de vision panoramiques et profonds, mais la majorité des points de vue se situant en zone de faible dénivelé, les sensibilités restent faibles.</p>
LES COLLINES DE L'AMANCE APANCE	<ul style="list-style-type: none"> -> des vallées successives ourlées de bois -> un dédale de collines -> une forte densité de structures végétales -> une urbanisation soit en fond de vallée, soit perchée sur les sommets des coteaux 	<ul style="list-style-type: none"> -> une unité paysagère offrant très peu de vue ouvertes en direction du SE (boisements, système de vallées) -> quelques champs de vision sur les plateaux aux marges de l'unité paysagère 	<ul style="list-style-type: none"> -> aucun élément de patrimoine protégé dans l'aire d'étude éloignée 	<p>Sensibilités faibles à nulles : peu de relations visuelles avec le SE, eu égard à l'organisation principale sous forme de vallées.</p>

PARTIE I : ETAT INITIAL DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE

CHAPITRE III. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE



III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES LIEUX DE VIE ET LES AXES DE CIRCULATION

01 PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LE NORD OUEST : les plateaux ondulés de Nogent à Pérusse



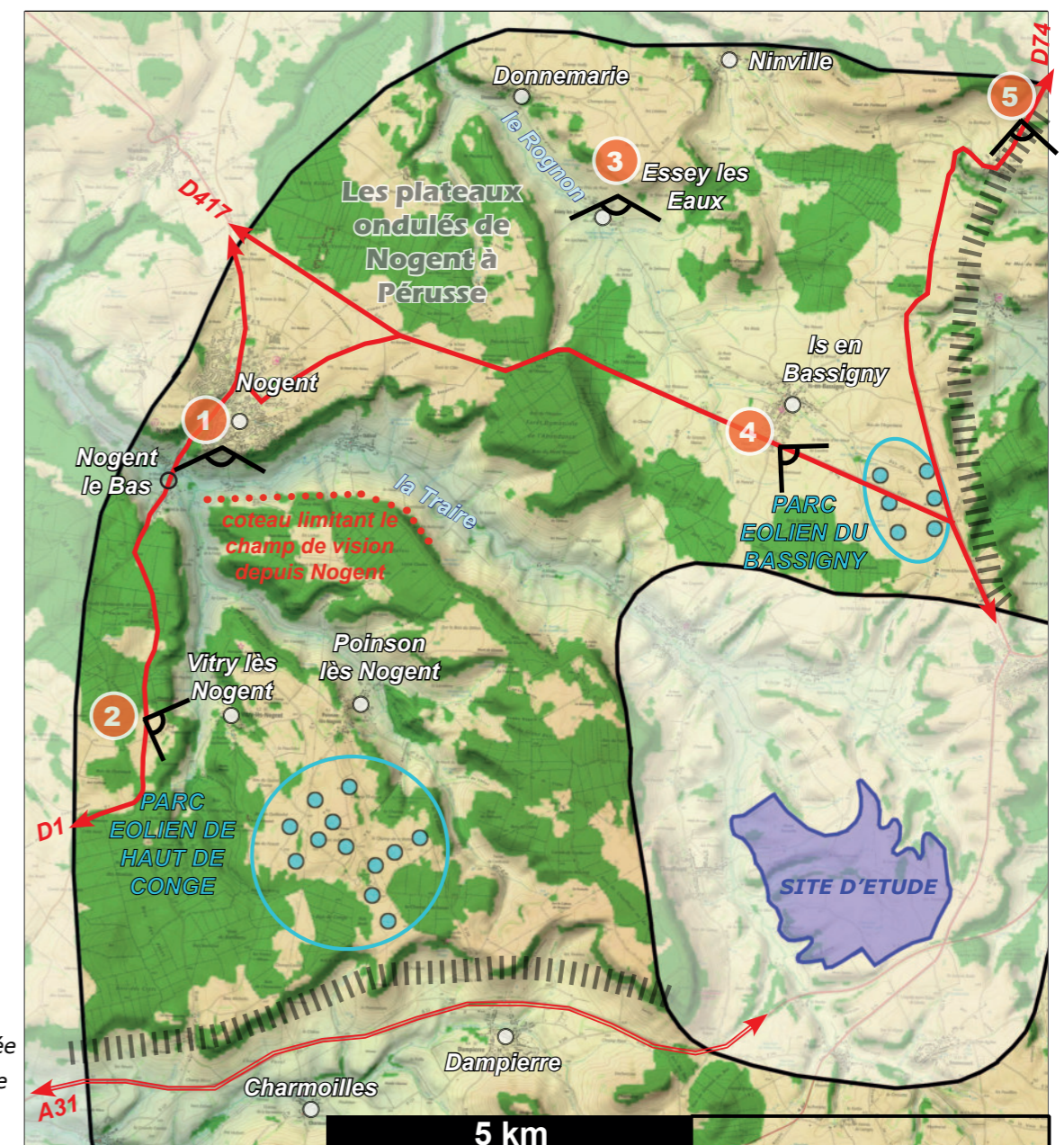
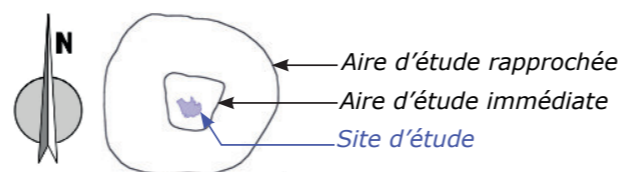
Le Sud de l'unité paysagère est très boisé et ce n'est qu'à la faveur de quelques clairières qu'il existe quelques champs de vision dégagés, comme ici. Les perceptions visuelles sont toujours marquées par d'épais ourlets forestiers marquant l'horizon. C'est ainsi qu'il n'y a pas de relation visuelle directe avec le site d'étude. Par ailleurs, les éoliennes du parc de Haut de Conge s'invitent dans la majorité des champs de vision et se situent dans les premiers plans paysagers reléguant le site d'étude au second plan.

Dans l'aire d'étude rapprochée, l'unité paysagère des plateaux ondulés de Nogent à Pérusse est scindée en deux parties distinctes par la vallée de la Traire :

-> le Sud, majoritairement boisé et très peu habité. Les deux principaux bourgs sont implantés à flanc de coteau ou en fond de vallée et sont entourés de grandes masses boisées.

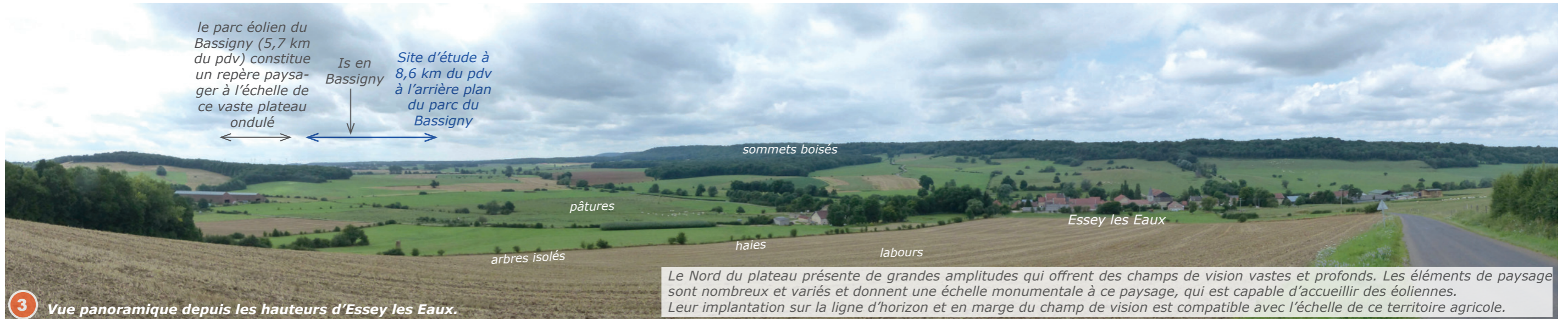
-> le Nord, adoptant la physionomie d'un plateau plus ondulé et plus ouvert est parcouru par des axes de circulation rectilignes et dégagés, offrant plusieurs séquences visuelles orientées vers le site d'étude, au premier plan duquel se situent systématiquement les éoliennes du parc du Bassigny. Le site d'étude est donc souvent perceptible à l'arrière de parcs éoliens déjà en service, avec une échelle de grande hauteur déjà en place.

- Forêts / boisements ■
- Eoliennes en service ●
- Axe de circulation principal ↔
- Axe de circulation secondaire ↔
- Limite d'unité paysagère



III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

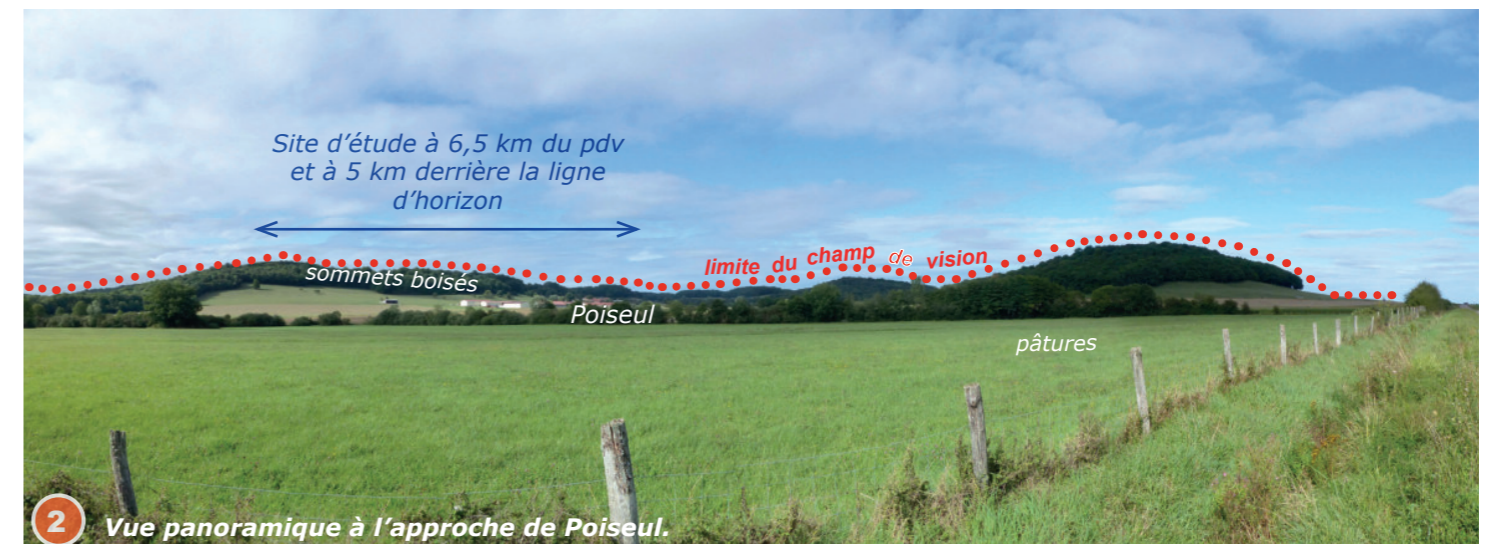
III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES LIEUX DE VIE ET LES AXES DE CIRCULATION



III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES LIEUX DE VIE ET LES AXES DE CIRCULATION

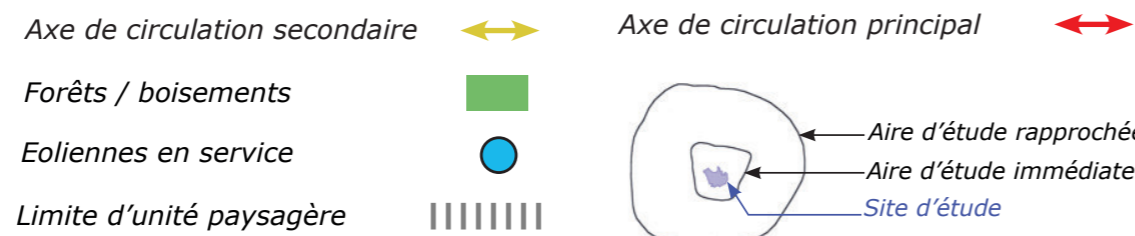
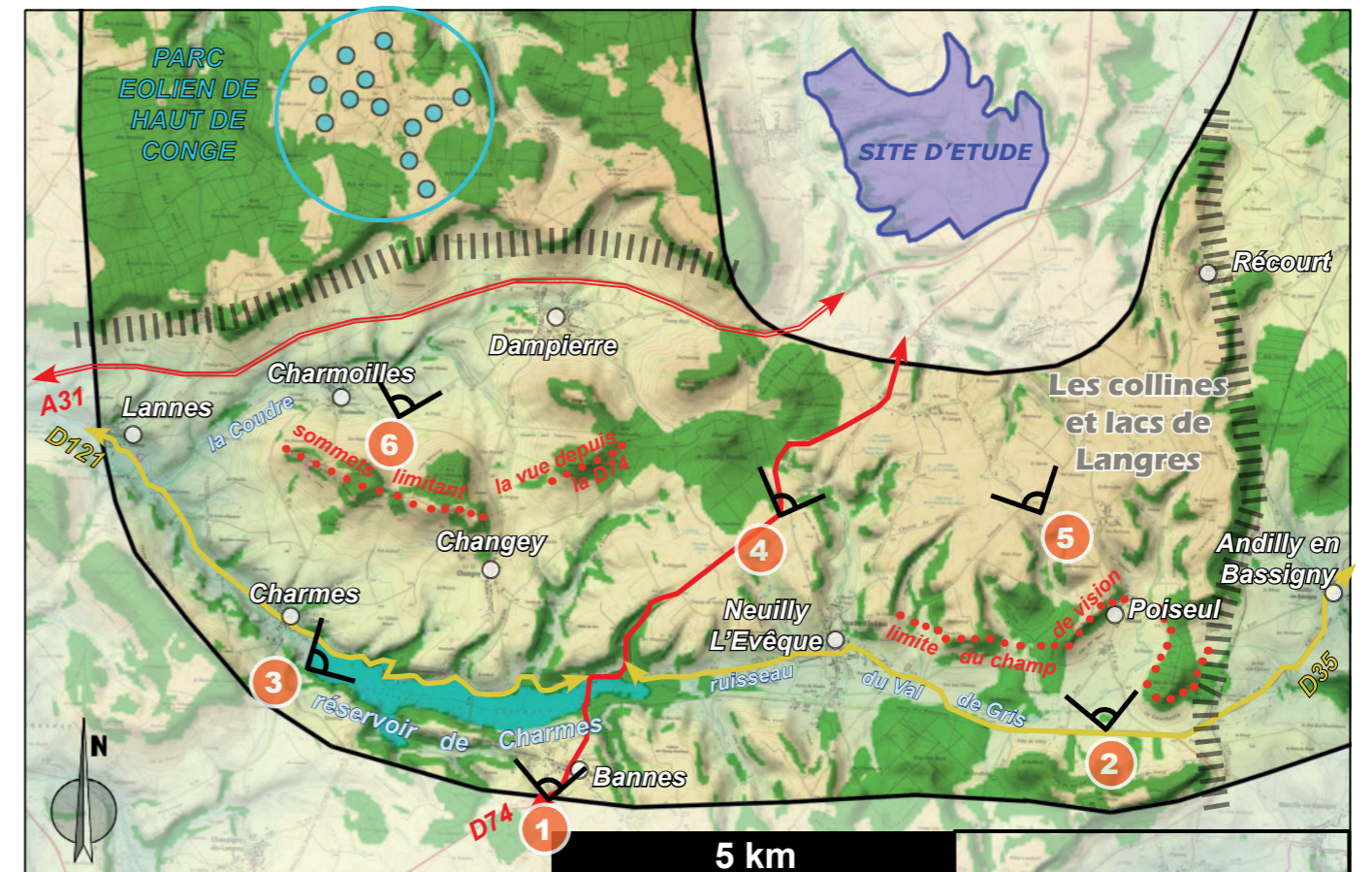
02 PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LE SUD : les plateaux et lacs de Langres



Dans l'aire d'étude rapprochée, l'unité des plateaux et lacs de Langres offre deux nuances paysagères :

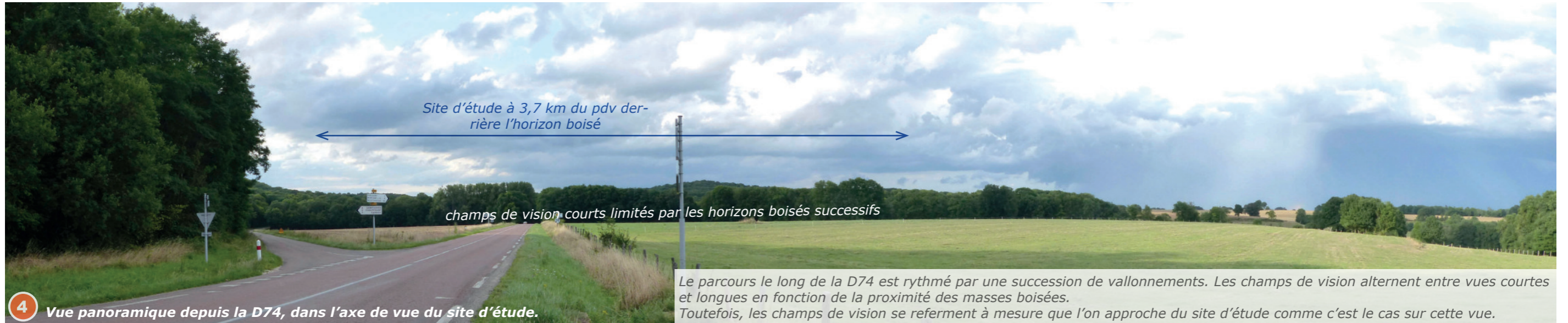
-> Au Sud, le vallon du val de Gris avec le réservoir de Charmes, offrent des paysages en creux (vue 3), aux champs de vision courts en direction du site d'étude. La topographie et les structures végétales créant des obstacles visuels successifs (vues 1 et 2).

-> La partie Nord offre une typologie de grand plateau ouvert ponctué de buttes aux sommets souvent boisés. Les champs de vision en direction du site d'étude y sont beaucoup plus francs, en particulier le long des 2 principaux axes de circulation (A31 et N74).



III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

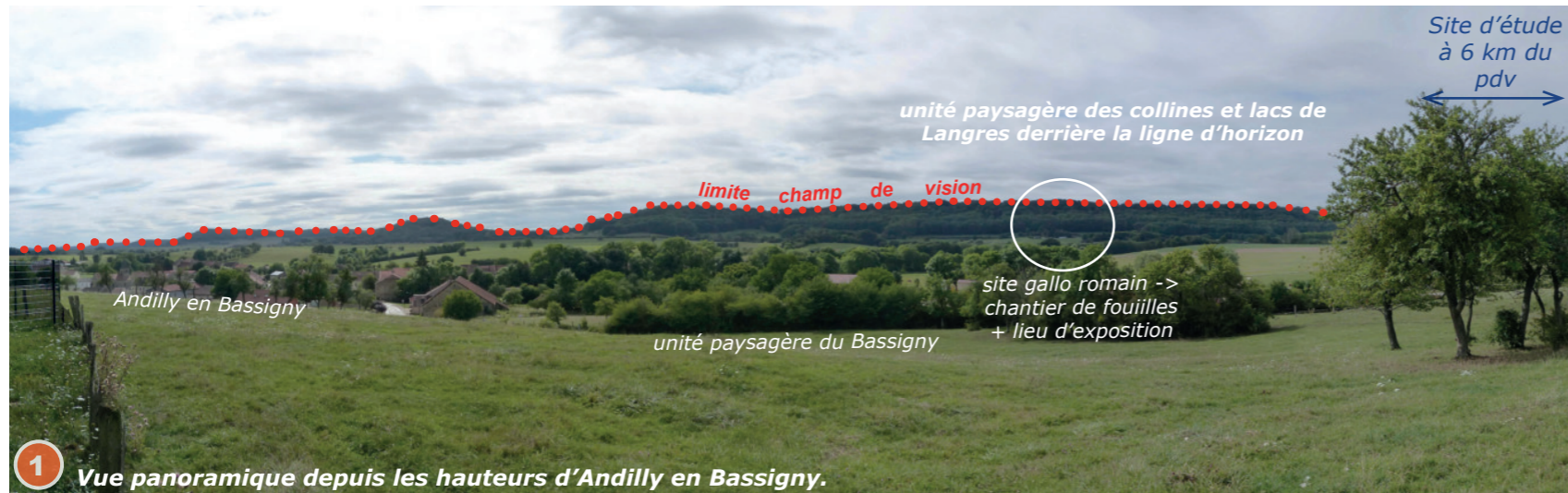
III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES LIEUX DE VIE ET LES AXES DE CIRCULATION



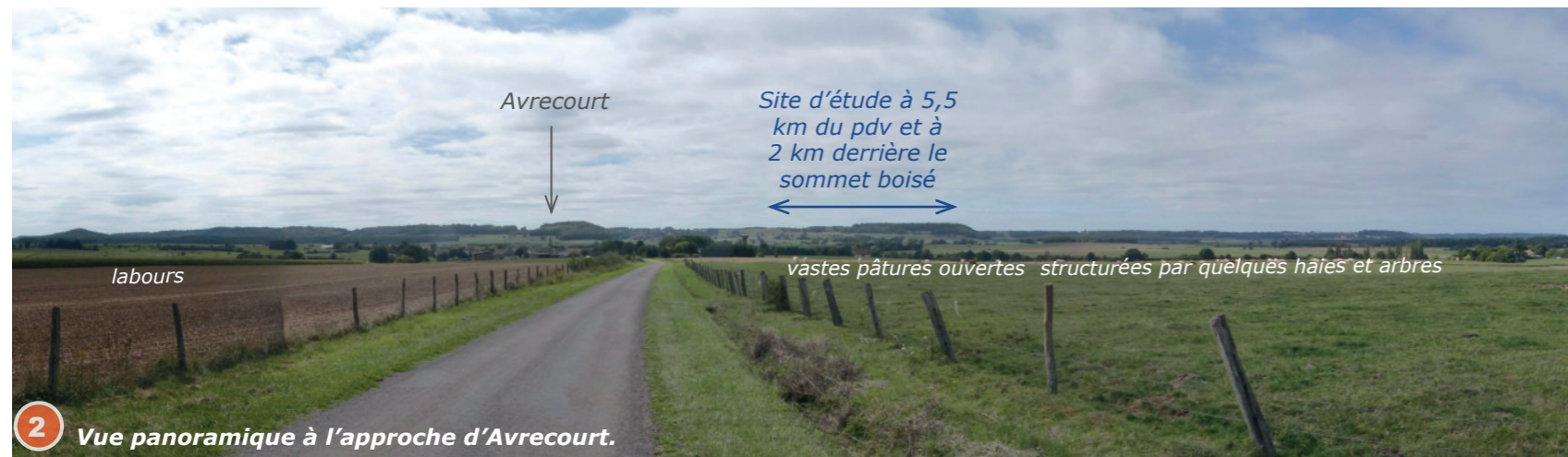
III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES LIEUX DE VIE ET LES AXES DE CIRCULATION

03 PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS L'EST : 1e Bassigny

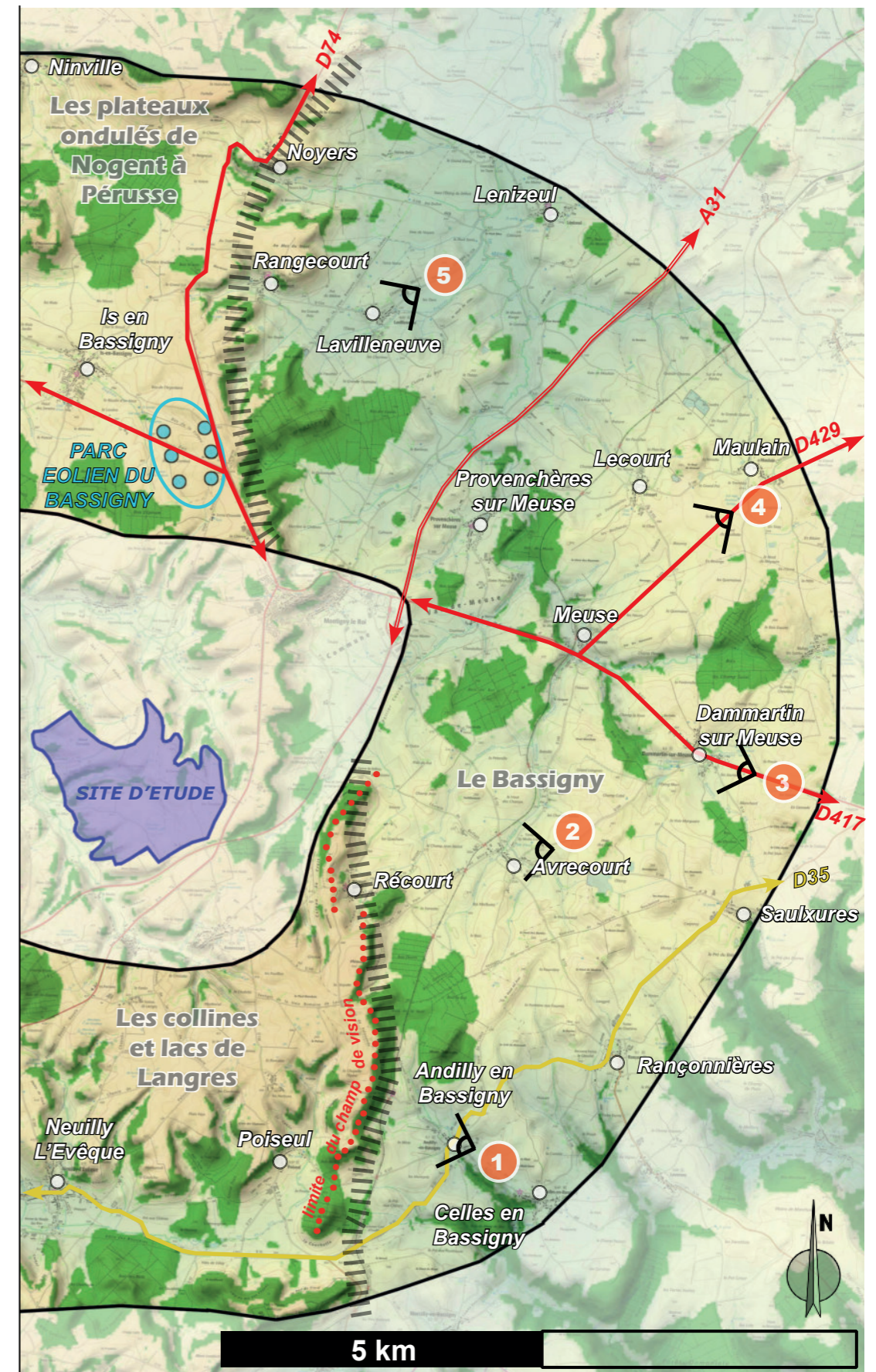
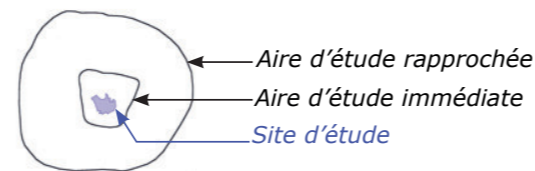


1 *Vue panoramique depuis les hauteurs d'Andilly en Bassigny.*
 Les lieux de vie situés dans le Sud du Bassigny entretiennent une relation visuelle très forte avec la côte boisée très lisible, qui marque la transition avec l'unité paysagère voisine. Cette côte boisée correspond à la ligne d'horizon de tous les champs de vision depuis le Bassigny et prend de plus en plus d'importance à mesure que l'on s'en approche, comme ici à Andilly en Bassigny. Le site gallo-romain installé en pied de coteau n'entretient d'ailleurs aucune relation de covisibilité directe ou lointaine avec le site d'étude.



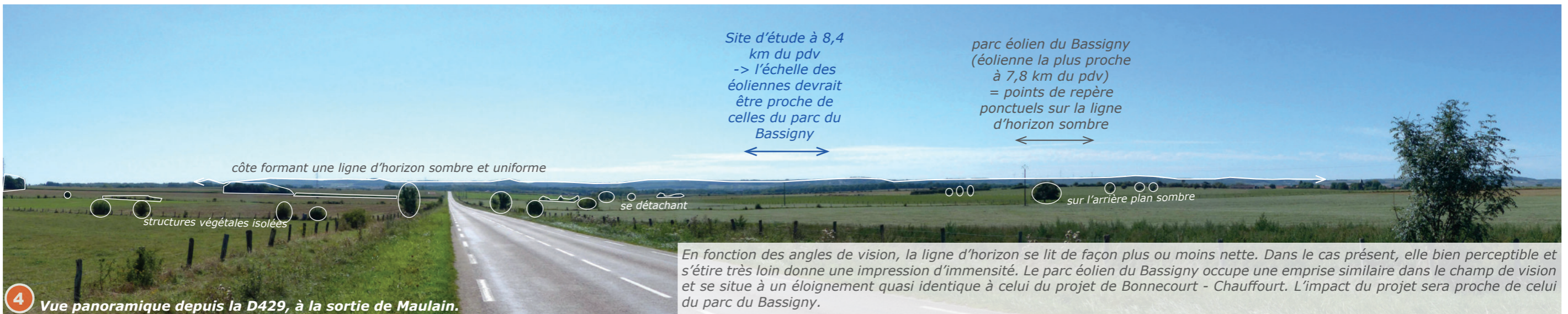
2 *Vue panoramique à l'approche d'Avrecourt.*
 Plus on s'éloigne de cette longue côte, plus sa silhouette sombre et continue s'étire pour former une ligne d'horizon continue. Le paysage est alors composé simplement d'un très vaste premier plan ouvert, pâturé et labouré, structuré par des lignes végétales; le tout se détachant sur l'arrière plan sombre de la côte boisée. Le site d'étude est localisé à l'arrière plan de cette côte et une partie des éoliennes émergera par delà les boisements créant un point de repère à l'échelle de cette longue côte.

- Axe de circulation principal ↔
- Axe de circulation secondaire ↔
- Forêts / boisements ■
- Eoliennes en service ●
- Limite d'unité paysagère



III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES LIEUX DE VIE ET LES AXES DE CIRCULATION



III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

III-B. LES PERCEPTIONS VISUELLES LIEES AU PATRIMOINE PROTEGE

Ce tableau synthétise l'ensemble des éléments protégés, commune par commune, dans l'aire d'étude éloignée.

Seuls les monuments ou les sites situés en zone de visibilité théorique du projet éolien (aplat ZIV rose) y sont répertoriés, conformément aux prescriptions du Guide de l'étude d'impact sur les projets éoliens.

Cette visibilité potentielle du Site d'Etude a été déterminée sur la base de la carte de visibilité réalisée par Boralex, considérant des éoliennes de 180m en bout de pales.

Dans cette aire d'étude, les sites et édifices protégés ne le sont qu'au titre des Monuments historiques.

Ces monuments et sites sont étudiés en détail dans les pages suivantes, à l'exception des croix.

En effet, ces éléments, de faible hauteur ont une visibilité faible dans le paysage et une interaction très limitée avec le site d'étude, d'autant plus qu'ils sont situés dans l'aire d'étude éloignée.

AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE						
COMMUNE	MONUMENT	EPOQUE	ELEMENT PROTEGE	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION
25 AVRECOURT (VAL DE MEUSE)	église St Vinebaud	19ème s.	décor intérieur	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT MH
	croix de cimetière					
	croix du 12ème siècle					
26 CHANGEY	église	13ème s.	chœur, clocher	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT MH
27	château	18ème s.	Logis ; espace de la cour d'entrée ; les deux tours d'angle de la cour d'entrée ; mur qui sépare les deux tours		PRIVE	INSCRIT MH
	5 croix sont protégées				COMMUNE	INSCRIT MH
28 IS EN BASSIGNY	église	13ème s.	église	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT MH
29 LAVILLENEUVE	église	16ème s.	église	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT MH
30 LENIZEUL (VAL DE MEUSE)	église	15ème s.	portail	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT MH
	croix sur chemin de Bassancourt					
31 NEUILLY L'EVEQUE	église	19ème s.	église	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT MH
32 PROVENCHERES SUR MEUSE	église	15ème s.	église	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT MH
	croix du 15ème siècle				COMMUNE	INSCRIT MH

ENJEUX LIES AU PATRIMOINE

Dans le cadre de l'étude du paysage et du patrimoine, seuls les édifices protégés présentant une potentielle visibilité du site d'étude seront étudiés, conformément au Guide de l'étude d'impact des parcs éoliens (Déc. 2016).

Contexte éolien

Aplat ZIV (Zone d'Influence Visuelle) = visibilité d'éoliennes de 180 m en bout de pale (scénario maximaliste à l'intérieur du Site d'Etude)

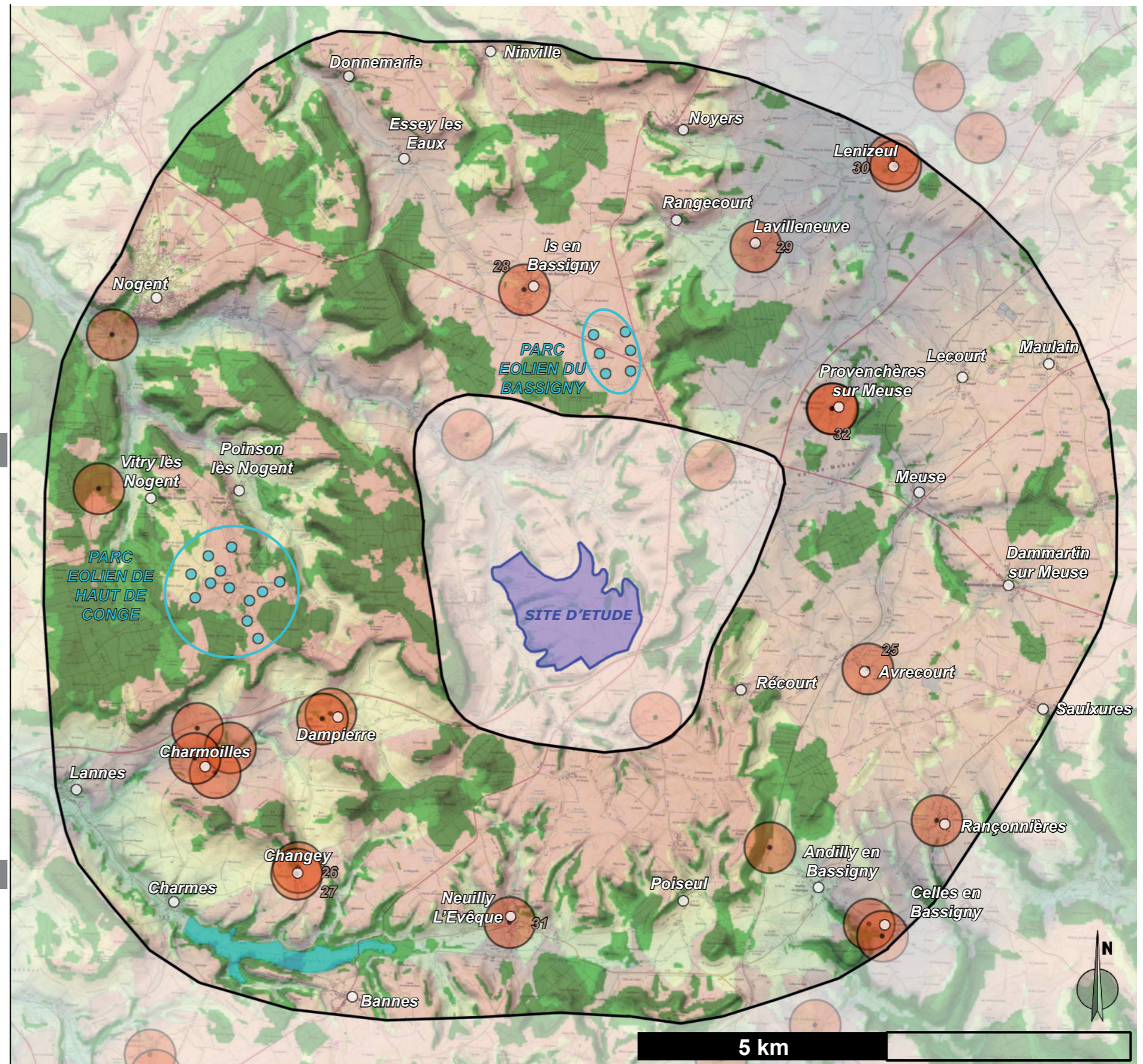
=> cet aplat permet de mesurer l'étendue maximale du territoire depuis lequel une partie du parc éolien pourrait être perceptible. Il permet, à l'inverse, de déterminer les sites et monuments depuis lesquels les éoliennes ne seront pas perceptibles et ainsi, de cibler l'étude paysagère (après avoir vérifié qu'un monument qui n'est pas dans la ZIV n'est pas non plus visible en même temps que le site d'étude depuis un troisième point situé en zone de visibilité).

Eoliennes en service

Monuments et sites protégés

Monument historique classé / inscrit (+ périmètre de 500 m)
-> seuls les monuments situés en zone de visibilité ont un numéro

Numéro de l'élément protégé
-> se reporter au tableau page suivantes



III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

III-B. LES PERCEPTIONS VISUELLES LIEES AU PATRIMOINE PROTEGE

AVRECOURT (VAL DE MEUSE)

25 - Eglise St Vinebaud - inscrite Monument Historique
Eléments protégés = décor intérieur

L'élément protégé se situe à l'intérieur de l'édifice. Il n'y a donc aucune interaction avec le projet éolien.
-> Sensibilité nulle.

CHANGEY

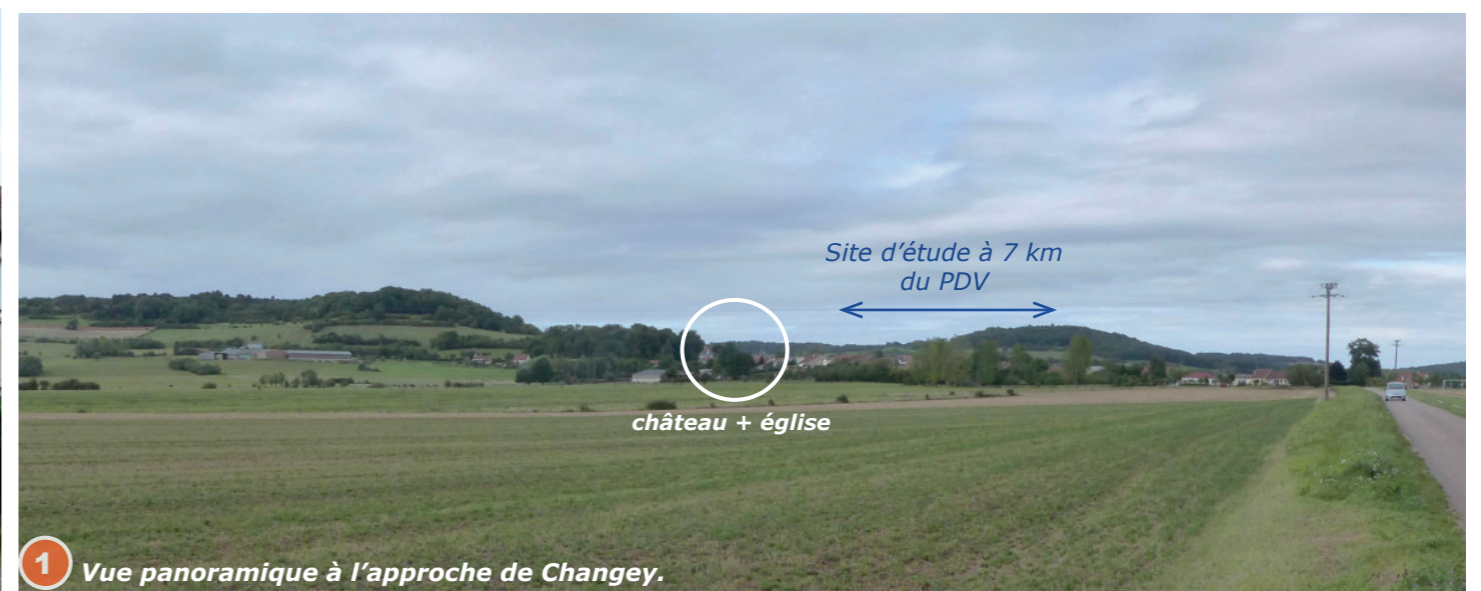
26 - Eglise - inscrite Monument Historique
Eléments protégés = choeur, clocher

27 - Château - inscrit Monument Historique
Eléments protégés = logis, espace de la cour d'entrée, les 2 tours d'angle de la cour d'entrée, mur qui sépare les 2 tours

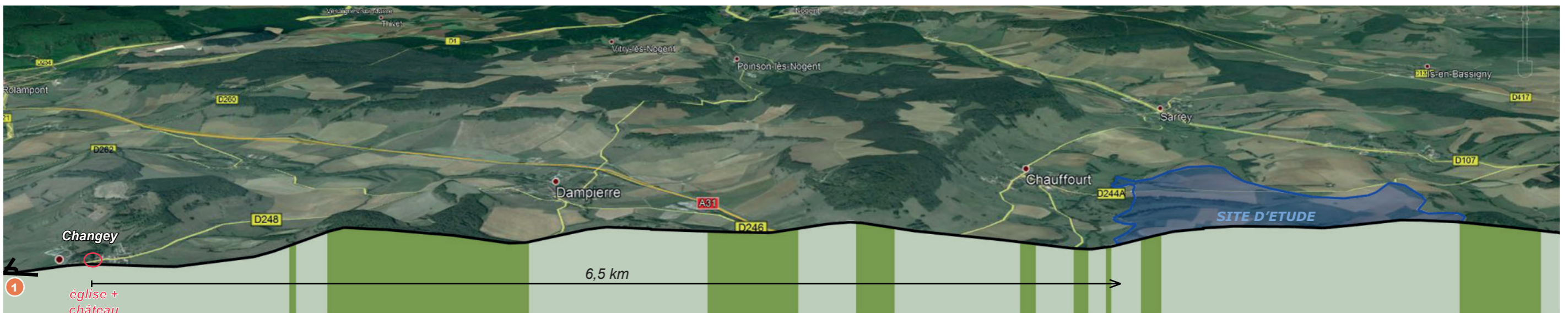
L'église et le château n'offrent pas de vue en direction du site d'étude car l'environnement bâti du village referme les champs de vision et cantonne les vues à l'intérieur du village.
 La vue 1 illustre l'unique intervisibilité plausible entre ces deux édifices et le projet éolien. Le château et l'église sont à peine discernables même depuis la périphérie du village.
-> Sensibilité nulle en termes de covisibilité depuis l'église et le château.
-> Sensibilité faible en termes de covisibilité éloignée.



Vue panoramique depuis le centre de Changey. Le château et l'église sont inscrits dans le tissu bâti et n'offrent aucune visibilité en direction du projet éolien.



1 Vue panoramique à l'approche de Changey.



III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

III-B. LES PERCEPTIONS VISUELLES LIEES AU PATRIMOINE PROTEGE

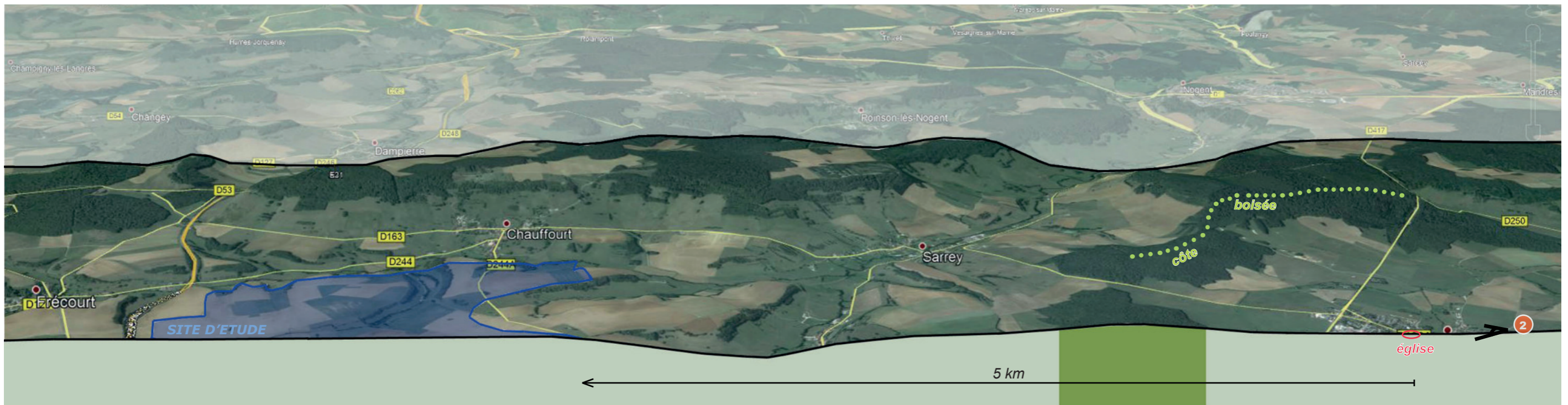
IS EN BASSIGNY

23 - Eglise - inscrite Monument Historique
Eléments protégés = église

L'élément protégé se situe à l'intérieur de l'édifice. Il n'y a donc aucune interaction avec le projet éolien.
-> **Sensibilité nulle en termes de covisibilité depuis l'édifice et faible en termes de covisibilité éloignée.**



Vue panoramique depuis le centre d'Is en Bassigny. L'église est implantée au centre du bourg et n'offre aucune visibilité en direction du projet éolien. A titre de comparaison, les éoliennes du Bassigny situées à 2,4 km de l'église ne sont pas perceptibles.



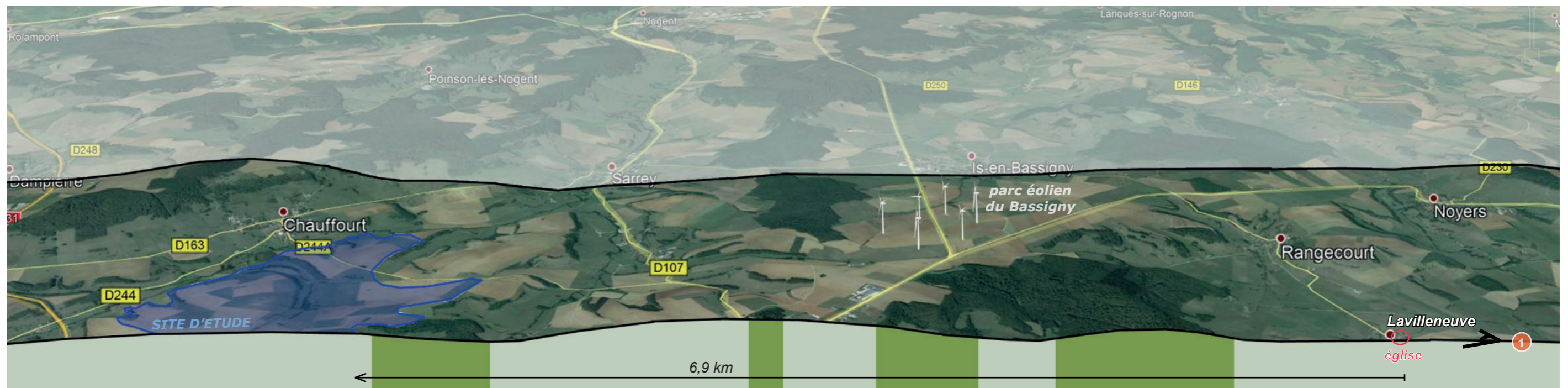
III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

III-B. LES PERCEPTIONS VISUELLES LIEES AU PATRIMOINE PROTEGE

LAVILLENEUVE

29 - Eglise - inscrite Monument Historique
Eléments protégés = église

L'église est implantée au centre du village et n'offre aucune ouverture visuelle sur le site d'étude. Elle n'est pas non plus perceptible depuis la périphérie du village.
-> **Sensibilité nulle en termes de covisibilité proche et lointaine.**



LENIZEUL (VAL DE MEUSE)

30 - Eglise - inscrite Monument Historique
Eléments protégés = portail

L'élément protégé n'est perceptible que dans un périmètre très proche de quelques mètres, eu égard au contexte bâti qui referme le champ de vision. Il n'y a donc aucune interaction avec le projet éolien.
-> **Sensibilité nulle en termes de covisibilité proche et lointaine.**

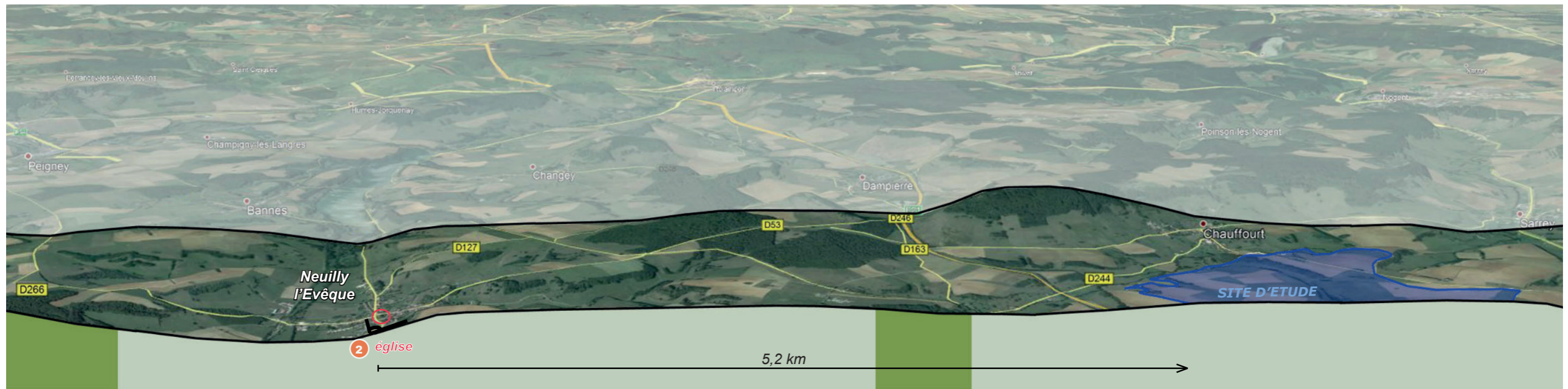
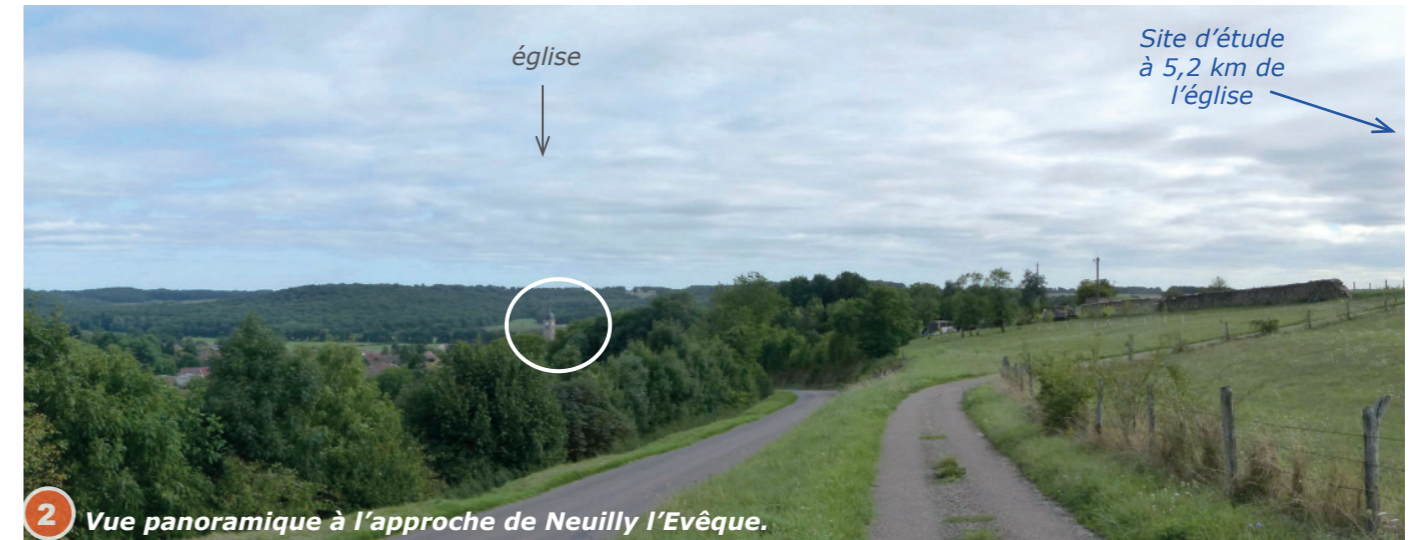
III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

III-B. LES PERCEPTIONS VISUELLES LIEES AU PATRIMOINE PROTEGE

NEUILLY L'ÉVÊQUE

31 - Eglise - inscrite Monument Historique
Éléments protégés = église

L'église est implantée au centre du village. Son environnement immédiat est relativement dégagé mais il n'existe aucune ouverture visuelle sur le site d'étude. L'église est perceptible depuis la périphérie du village, mais il n'y a pas de point de vue mettant l'édifice en intervisibilité avec le site d'étude car le village est implanté sur une côte tournant la dos au projet éolien.
-> **Sensibilité nulle en termes de covisibilité proche et lointaine.**



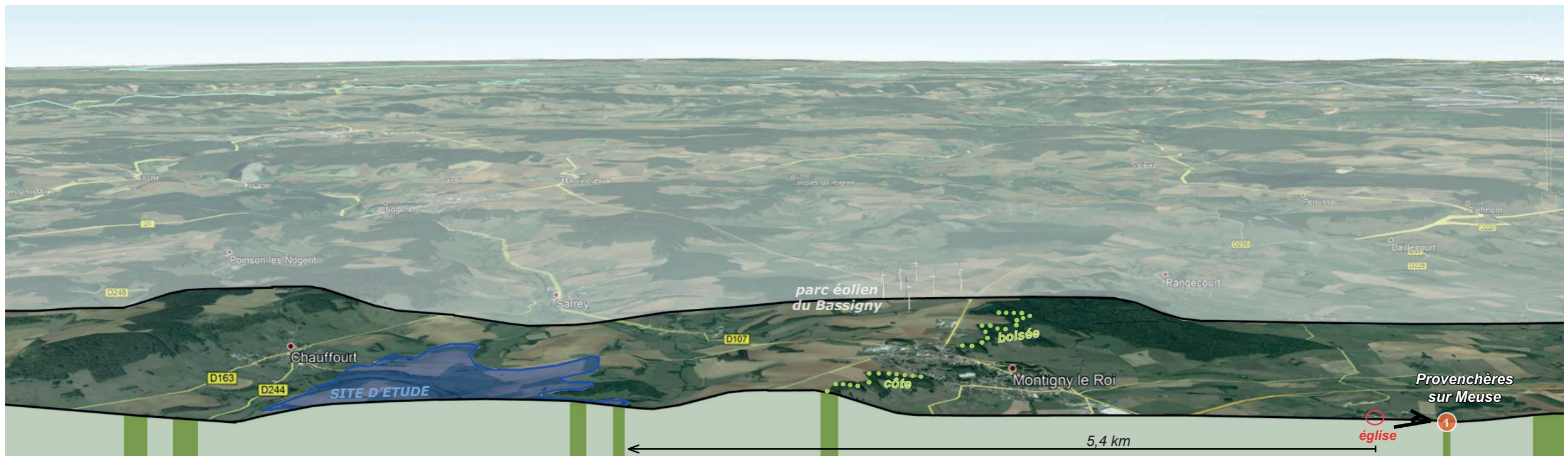
III - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

III-B. LES PERCEPTIONS VISUELLES LIEES AU PATRIMOINE PROTEGE

PROVENCHERES SUR MEUSE

32 - Eglise - inscrite Monument Historique
Eléments protégés = église

L'église est implantée au centre du village et n'offre aucune ouverture visuelle sur le site d'étude. Elle est légèrement perceptible depuis la périphérie du village, mais sa présence visuelle et son échelle sont très limitées.
-> **Sensibilité nulle en termes de covisibilité proche et faible en termes de covisibilité lointaine.**



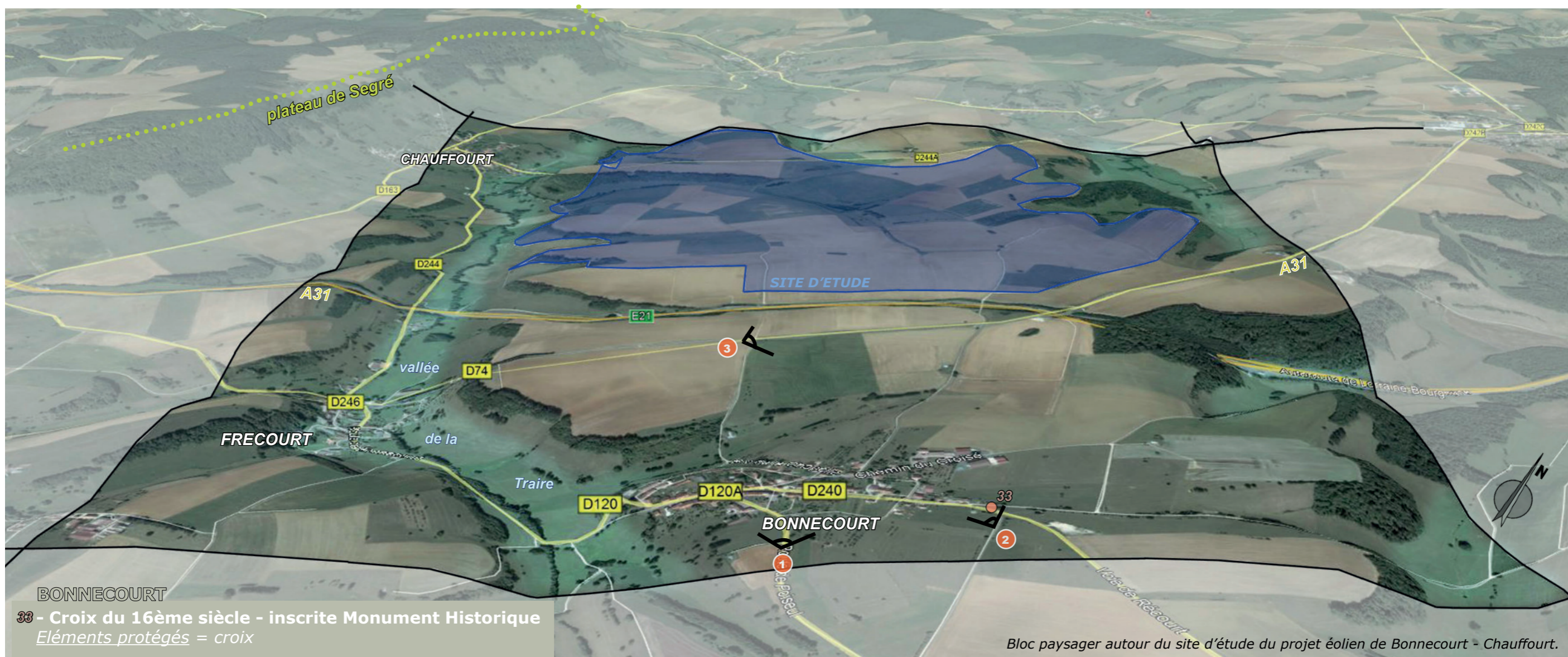
PARTIE I : ETAT INITIAL DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE

CHAPITRE IV. CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE



IV - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

IV-A. DEPUIS LE SUD DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE



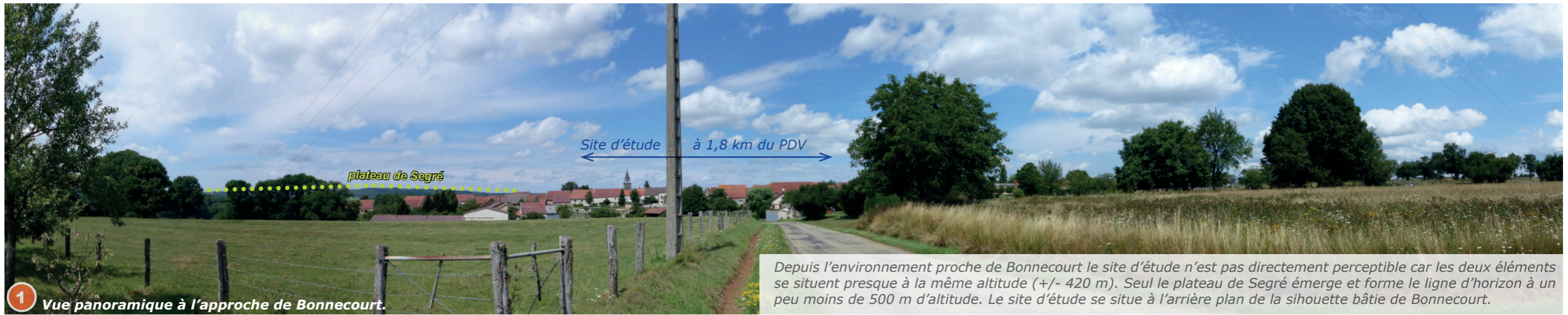
SENSIBILITES depuis le Sud

Les sensibilités liées au patrimoine protégé sont faibles et ne concernent que la croix située à l'entrée de Bonnacourt.

Les sensibilités liées à la perception des paysages sont plus marquées, en particulier depuis Bonnacourt. En effet, comme la silhouette bâtie de Bonnacourt est perceptible au premier plan devant le site d'étude et que le village fait directement face au projet, il est important de tenir les éoliennes le plus en retrait possible par rapport au bourg, afin de minimiser l'échelle des éoliennes depuis l'intérieur du village.

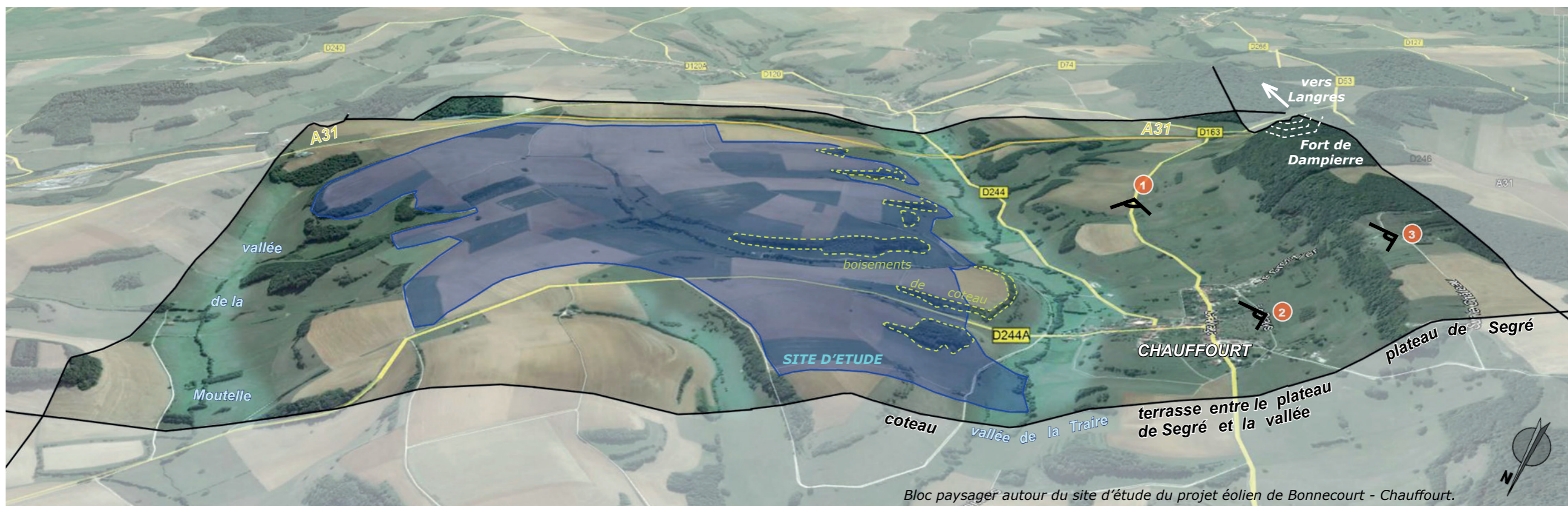
IV - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

IV-A. DEPUIS LE SUD DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE



IV - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

IV-B. DEPUIS L'OUEST DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE



LE FORT DE DAMPIERRE ou Magalotti



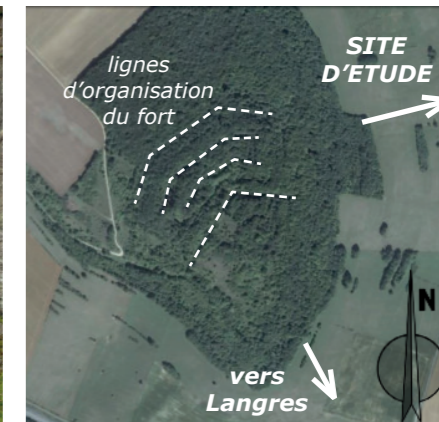
Le fort de Dampierre (ou Magalotti) à la fin de sa construction en 1878.



Les parties sommitales du fort ne sont aujourd'hui plus perceptibles.



Le fort n'est aujourd'hui plus perceptible depuis l'extérieur car totalement envahi par la forêt.



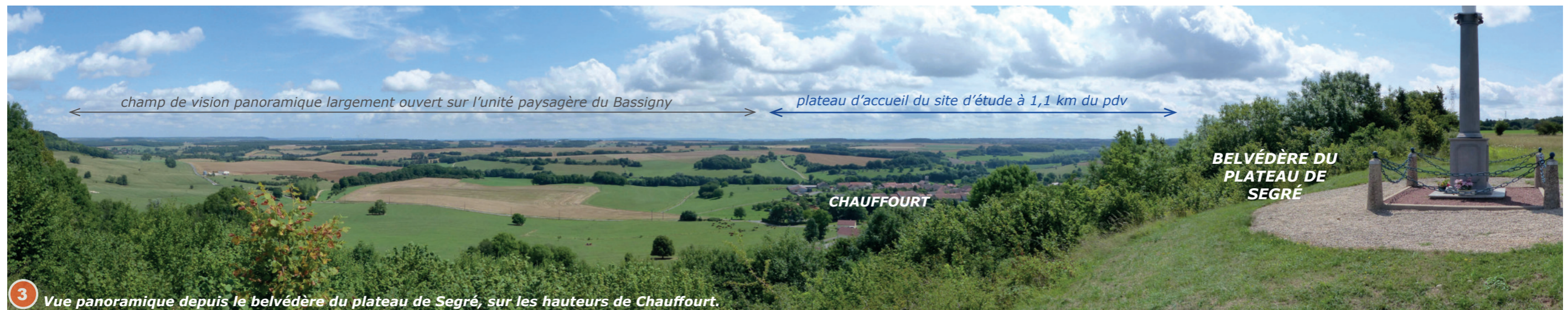
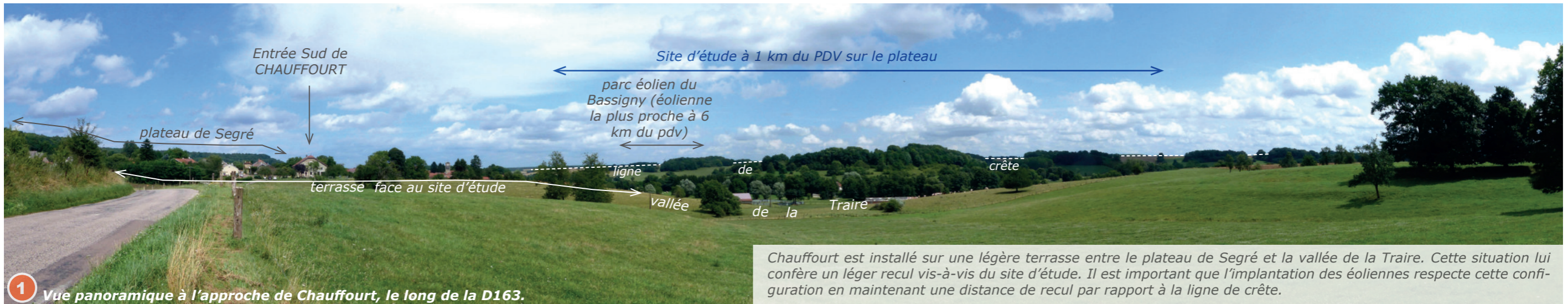
Le fort est orienté et bâti pour défendre Langres. Il faisait partie d'un réseau stratégique de forts autour du site de Langres.

SENSIBILITES depuis l'Ouest

Depuis l'Ouest, on ne note pas de sensibilité liée au patrimoine protégé, car il n'existe pas d'édifice protégé au titre des monuments historiques à Chauffourt, ni de site inscrit ou classé. Le fort de Dampierre n'est pas protégé, mais il constitue l'élément militaire du système de défense autour de Langres, le plus proche du site d'étude. Il est actuellement dans un état d'abandon et envahi par la forêt, si bien qu'il n'est pas ou peu perceptible depuis l'extérieur. D'un point de vue paysager, le village de Chauffourt présente des sensibilités fortes vis-à-vis du projet éolien car il lui fait face directement. Il est important que les éoliennes observent une distance de recul par rapport à la vallée de la Traire et se tiennent en retrait des boisements qui jalonnent le coteau Est de la vallée.

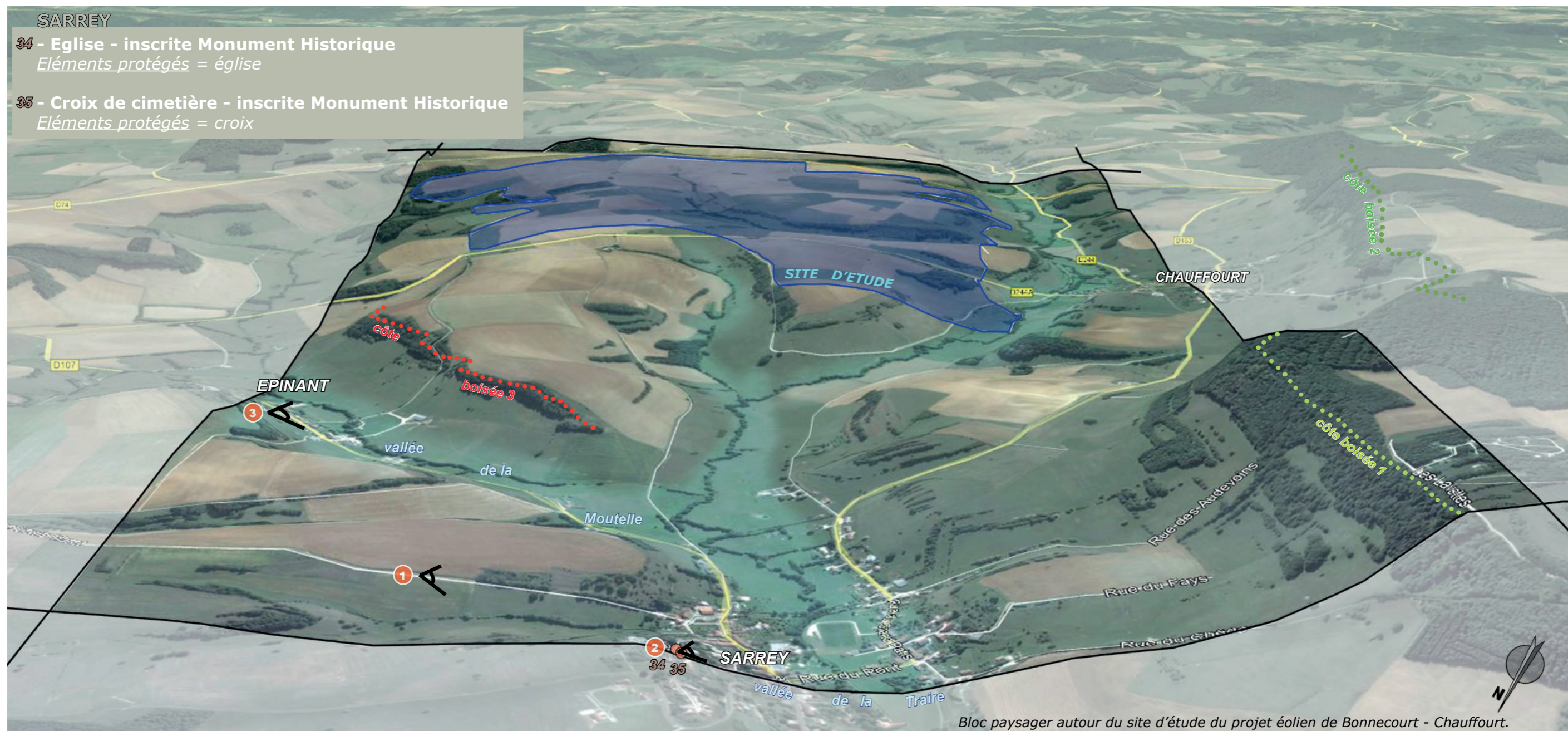
IV - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

IV-B. DEPUIS L'OUEST DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE



IV - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

IV-C. DEPUIS LE NORD DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE



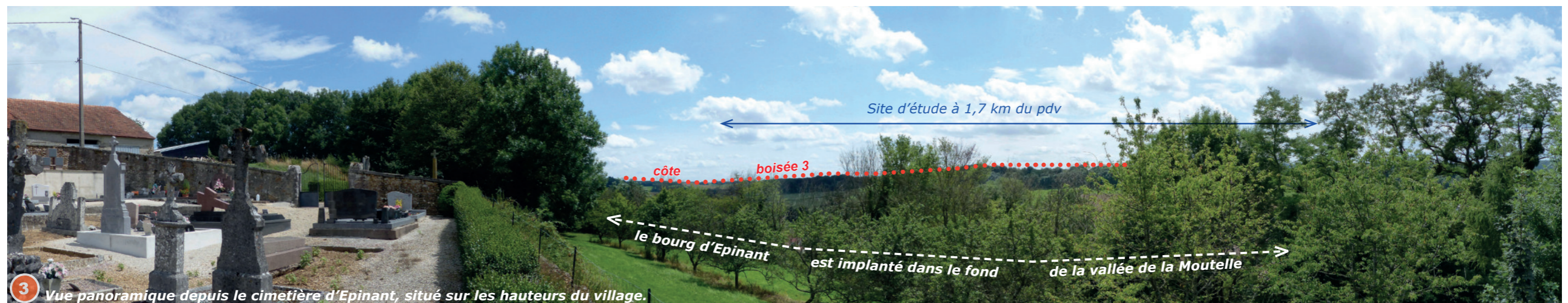
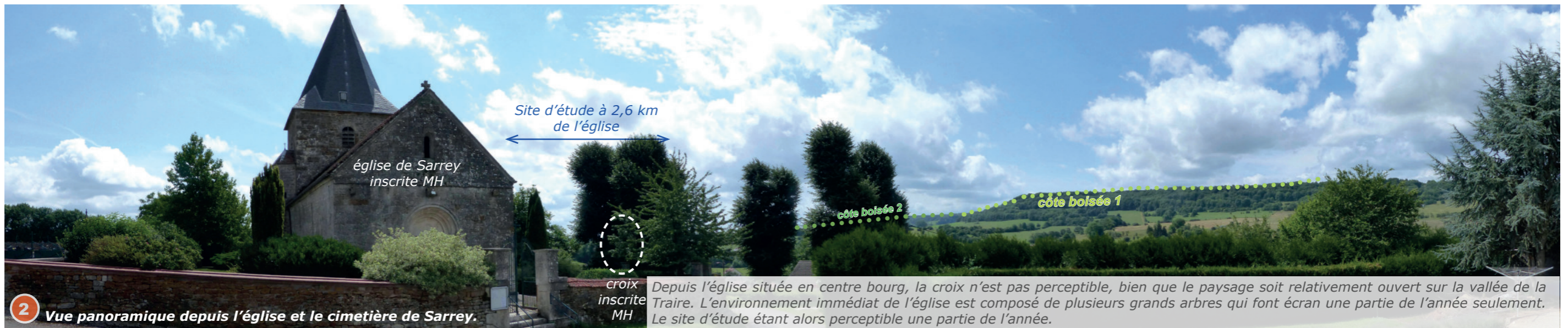
SENSIBILITES depuis le Nord

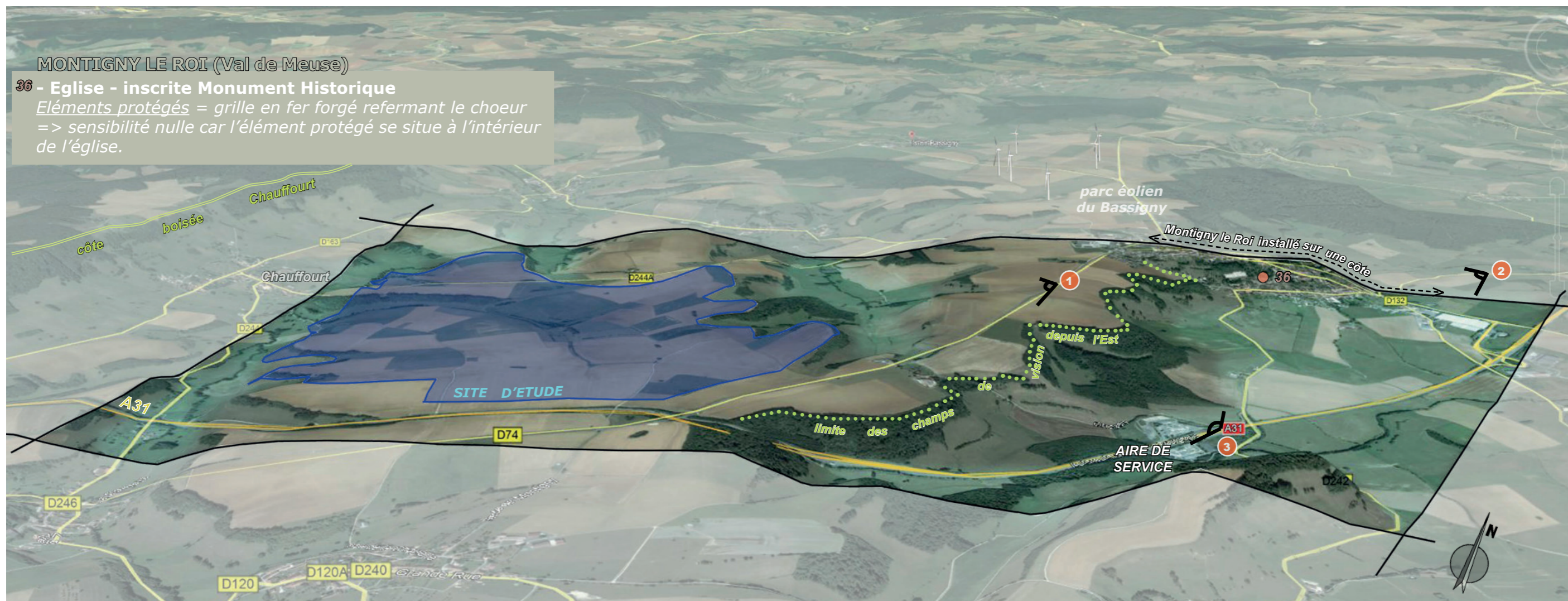
En terme de patrimoine protégé, les sensibilités concernent l'église de Sarrey qui fait face au site d'étude. On peut les qualifier de modérées car la relation visuelle au site d'étude n'est pas directe et frontale et ce dernier occupe une emprise modérée dans le champ de vision. La présence des éoliennes sera donc assez localisée.

Toutefois, d'un point de vue paysager, et à l'échelle de l'ensemble de la commune ainsi que depuis Epinant, il sera nécessaire de travailler sur le recul des éoliennes au maximum par rapport aux lignes de crête du plateau d'accueil; ceci dans l'objectif de minimiser l'échelle des éoliennes depuis les vallées de la Traire et de la Moutelle.

IV - CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

IV-C. DEPUIS LE NORD DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE





SENSIBILITES depuis l'Est

En termes de patrimoine protégé, on ne note pas de sensibilité particulière liée au projet éolien de Bonsecourt - Chauffourt.

En termes de paysage et de perceptions visuelles, les sensibilités restent modérées car le site d'étude se tient en léger retrait par rapport à ligne de côte boisée qui marque la ligne d'horizon.

Il est toutefois important que les éoliennes ménagent un recul par rapport aux limites du site d'étude afin de minimiser les risques de surplomb par de là cette côte boisée.